



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Développement du RER bassin minier

Question écrite n° 41268

Texte de la question

M. Alain Bruneel interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports sur le projet du RER Lille-Bassin minier aussi appelé Réseau express Grand Lille. Discuté depuis plus de 10 ans, ce projet peine à se concrétiser malgré un contexte pourtant favorable à son émergence. Autoroute A1 submergée de véhicules personnels et de camions, bouchons et saturation de plus en plus régulière, multiplication des accidents, fréquence en hausse des pics de pollution, autant de facteurs qui plaident pour la création de ce réseau afin de permettre aux salariés de se rendre au travail via les transports en commun plutôt que par l'utilisation d'un véhicule personnel. Dans le rapport remis en 2020 par SNCF Réseau au Gouvernement pour pointer les possibilités de développement au niveau des métropoles, il n'est nulle part fait mention de ce projet qui reliait, à grande vitesse et haute cadence, deux des principaux bassins de population des Hauts-de-France. Alors que ce projet est inscrit dans le SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) voté par les élus du conseil régional, il demande la position du Gouvernement sur ce sujet d'intérêt public majeur pour les enjeux de développement durable, de mobilité et d'aménagement du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bruneel](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41268

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 10 janvier 2022

Question publiée au JO le : [21 septembre 2021](#), page 6965

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)